
Consignes au Directeur de Plongée

Le DP prend en compte l'organisation générale. Il prend en compte toutes les obligations de moyens liées à la prévention et la prévision. Il précise les paramètres de la plongée et les conditions de mise en œuvre. Il gère l'activité surface dans les limites de ses fonctions.

Consignes au Guide de Palanquée

Après avoir eu connaissance des consignes du DP et pris les renseignements nécessaires, planifiez votre plongée en fonction des particularités de l'environnement et des plongeurs encadrés.

Présentez un briefing en précisant les points clés nécessaires au bon déroulement de la plongée, en particulier les rappels de sécurité, le profil de plongée envisagé et l'environnement (faune et flore) rencontré.

Effectuez la plongée d'exploration que vous avez prévue en mémorisant les éléments observés.

Restituer vos observations lors d'un débriefing qui clôturera votre épreuve.

1) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, vous prenez en charge un plongeur PE40 formé en eau douce pour une plongée en mer. Depuis sa certification, 10 plongées entre 30 et 40 m uniquement en lac, à partir d'un bateau. Sa dernière plongée datant d'une semaine.

Le plongeur connaît son matériel, il sait gérer sa consommation et il maîtrise son niveau d'immersion. Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 40m 20 minutes.

2) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, vous prenez en charge un plongeur qui vient de terminer sa formation PE 40 en mer. Il a peu d'expérience dans cette zone d'évolution. Le plongeur connaît son matériel.

Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 40m 20 minutes.

3) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, vous prenez en charge un plongeur PE40. Il a effectué 6 plongées entre 35 et 40 mètres dont la dernière il y a un an. Le plongeur connaît son matériel.

Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 40m 20 minutes.

4) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, vous prenez en charge un plongeur PE40. De nombreuses plongées sont inscrites dans son carnet dont 10 immersions récentes entre 30 et 40 mètres. Il vous signale qu'il a une combinaison neuve.

Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 40m 20 minutes.

5) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, Vous prenez en charge un plongeur PE40 qui a déjà plongé plusieurs fois à cette profondeur y compris en mer. Il consomme beaucoup.

Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 40m 20 minutes.

6) Le directeur de plongée vous confie un plongeur N2 certifié depuis 10 ans. De très nombreuses plongées effectuées entre 30 et 40 mètres sont inscrites dans son carnet. Cependant vous constatez dans son carnet que la dernière plongée date d'il y a trois ans.
Site et conditions : à préciser par le DP.
Paramètres maximum de la plongée prévus : 40m 20 minutes.

7) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, Vous prenez en charge un plongeur PE 20 qui a déjà plongé plusieurs fois à cette profondeur. Sa dernière plongée date d'il y a une semaine, il s'est senti angoissé et aujourd'hui stress un peu pour la plongée.
Site et conditions : à préciser par le DP.
Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.

8) Le directeur de plongée vous confie un plongeur validé N1 depuis 3 ans. Depuis il a fait 35 plongées mer, dont la dernière il y a un an.
Site et conditions : à préciser par le DP.
Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.

9) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, vous prenez en charge un plongeur PE20 pour sa première plongée en mer. Il a déjà effectué 10 plongées en eau douce à 20m.
Site et conditions : à préciser par le DP.
Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.

10) Le directeur de plongée vous confie un plongeur N1. Il a fait 25 plongées en milieu naturel, la dernière il y a une semaine. Il souhaite une plongée très axée sur la faune et la flore de la Méditerranée qu'il ne connaît pas bien.
Site et conditions : à préciser par le DP.
Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.

11) Le directeur de plongée vous confie un plongeur N1 actuellement en début de préparation N2. Ce plongeur a fait 55 plongées dans les 3 années écoulées dont un bon nombre en mer.
Il est arrivé avec ses palmes et son masque et a donc intégralement loué le reste de son matériel. Site et conditions : à préciser par le DP.
Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.

12) Le directeur de plongée vous confie un plongeur PE20 adulte sans diplôme français.

Il a présente sa carte de « Advanced Open Water Diver » au DP et un carnet dans lequel sont inscrits 42 plongées à l'étranger en mer chaude dont une trentaine entre 25 et 30 mètres.

Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.

13) Le directeur de plongée vous confie un plongeur OR de 13 ans. Il plonge régulièrement en mer, mais aujourd'hui c'est sa première plongée au-delà de 12m depuis sa certification.

Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.

14) Dans le cadre de votre fonction de guide de palanquée, Vous prenez en charge un plongeur N1 qui vient de terminer sa formation en eau douce. Il a toutefois déjà effectué 4 plongées en eau douce dont 2 plongées à 20m. Il a toujours plongé du bord. Aujourd'hui, le départ se fera du bateau.

Site et conditions : à préciser par le DP.

Paramètres maximum de la plongée prévus : 20 mètres, 20 minutes.